

Les écoles d'architecture crient famine

Article paru dans l'édition du 29.06.12

Déplorant leur manque de moyens, elles interpellent les pouvoirs publics

Est-il normal que l'Etat dépense moins de 7 000 euros par an et par étudiant en architecture, soit deux fois moins que pour les autres cursus artistiques ou universitaires ? », s'interroge Vincent Michel, président du Collège des directeurs des 20 écoles nationales d'architecture : « Nos budgets deviennent insoutenables, avec un retard accumulé depuis dix ans », s'insurge-t-il.

La colère aidant, ces directeurs ont écrit à la nouvelle ministre de la culture, Aurélie Filippetti, et ont été reçus par sa conseillère, Romane Sarfati, qui a hérité d'un très large domaine comprenant, outre l'architecture, les arts plastiques, le design et la mode. Le Conseil de l'ordre des architectes, mobilisé pour faire cause commune, a lui aussi été reçu mercredi. Et il y a urgence.

Ces 22 établissements, si l'on inclut l'Ecole de Strasbourg, intégrée à l'université, et l'Ecole spéciale d'architecture de Paris, privée, accueillent quelque 18 000 étudiants (il y en avait 8 000 en 1984) et ils sont chaque année plus nombreux à postuler, obligeant à une sélection de plus en plus sévère à l'entrée.

A titre de comparaison, l'allocation annuelle moyenne de l'Etat pour un étudiant en université avoisine les 10 000 euros, voire deux fois plus pour des formations artistiques ou d'ingénieurs. Or, une licence classique comporte 1 500 heures de cours sur trois ans, contre 2 200 heures pour les études d'architecture.

« Nos postes administratifs, déjà très peu nombreux, ne sont pas remplacés. On en demande toujours plus aux enseignants et aux personnels qui, par conscience et passion professionnelle, acceptent de le faire, mais là, on sent une certaine tension, on est à un point de blocage », témoigne Nathalie Mezureux, qui dirige l'Ecole de Lyon.

Les écoles dépendant du ministère de la culture subissent, depuis vingt ans, une « triple peine ». Elles ont d'abord perdu, lors du transfert, en 1995, de leur tutelle du ministère de l'équipement vers celui de la culture, nombre de moyens et de postes.

Ensuite, la fameuse RGPP, révision générale des politiques publiques, est passée par là et s'est, depuis 2007, appliquée sans ménagement, avec le non-remplacement d'un poste administratif sur deux partant à la retraite, voire de deux sur trois. Enfin, ces écoles n'ont pas, tutelle de la culture oblige, profité des crédits supplémentaires alloués à l'enseignement supérieur, depuis 2008.

Le programme immobilier lancé en 1995 des bâtiments a, certes, profité à neuf écoles, comme Paris-Val-de-Seine, installé dans un nouveau bâtiment signé Frédéric Borel, Grand prix d'architecture, Belleville ou encore Grenoble. Mais ce plan est aujourd'hui au point mort. Sept établissements ont un besoin urgent de rénovation n'offrant aux étudiants que 4 à 5 mètres carrés par personne là où 10 seraient un minimum.

Le problème du financement est loin d'être nouveau. Dès 2007, les directeurs avaient élaboré un plan de rattrapage 2008-2012, validé par le précédent gouvernement, mais qui, en raison des restrictions budgétaires, n'a pas été mis en oeuvre.

« Nous avons pourtant produit beaucoup d'efforts et d'innovations pédagogiques, nous nous sommes volontairement alignés sur le schéma européen LMD- licence en trois ans, master en deux ans, puis doctorat en trois ans -afin de professionnaliser notre enseignement, mettre les étudiants en contact avec les réalités de la construction, des nouvelles techniques et du milieu professionnel. Tout cela nous vaut de très bonnes notes délivrées par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aeres) », plaide Vincent Michel.

« Il faut aussi pousser la recherche, sur la construction en terre, en bois, sur le développement durable, qui est une source d'innovations... Mais nos enseignants n'ont pas le statut d'enseignant-chercheur et ne font donc de la recherche qu'à titre bénévole », déplore-t-il, en soulignant que la charge devrait être partagée entre les ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche et celui de l'écologie.

Témoin de la vitalité des écoles d'architecture, la France va, grâce à leur impulsion, accueillir, en 2014, à Versailles, le concours Solar Decathlon, organisé par le département de l'énergie des Etats-Unis, qui vise à construire des bâtiments prototypes. « La ministre de la culture est très attentive à ce sujet, et nous réfléchissons à des hypothèses de rattrapage, dans le cadre du budget 2013 », assure Bertrand-Pierre Galey, le directeur de l'architecture.

Isabelle Rey-Lefebvre